

ISSN 1016-9954



N° 78 • décembre 2005 • version française

Commission
Internationale
pour la
Protection
des Alpes

Internationale
Alpenschutz-
kommission

Commissione
Internazionale
per la Protezione
delle Alpi

Mednarodna
komisija za
varstvo Alp

Allemagne
Autriche
France
Italie
Liechtenstein
Slovénie
Suisse



Les Alpes, entre villes et campagnes

www.cipra.org

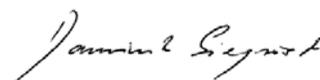
Chère lectrice, cher lecteur,

Vous êtes-vous déjà demandé dans quelle mesure notre regard sur les régions de montagne est conforme aux réalités actuelles de l'Arc alpin ? Ce regard est souvent faussé par une image idéalisée et enjolivée des Alpes, par une perception anti-urbaine et rurale de l'espace alpin, bien éloignée de la réalité contemporaine. Aujourd'hui deux tiers de la population des

Peut-être la politique alpine devra-t-elle suivre au cours des années (et des décennies) à venir un processus similaire à celui de l'aménagement du territoire. Et peut-être est-ce là le moyen de faire de la Convention alpine l'instrument efficace de régulation et de développement dont nous avons tant besoin. Dans cet esprit, la Convention alpine deviendrait un outil permettant de gérer conjointement les problèmes des régions urbaines et des régions rurales des Alpes, l'interdépendance des unes et des autres n'étant plus à démontrer.

Cependant, les villes des Alpes, qui sont le moteur du développement dans l'espace alpin, ne veulent pas attendre que la Convention alpine soit enfin mise en œuvre. Les Etats alpins, l'UE et tous les autres partenaires de la politique alpine sont donc priés d'accorder la place nécessaire aux villes et aux agglomérations dans leur politique. Les centres alpins seront ainsi en mesure d'assumer leurs responsabilités à l'égard des Alpes dans leur ensemble.

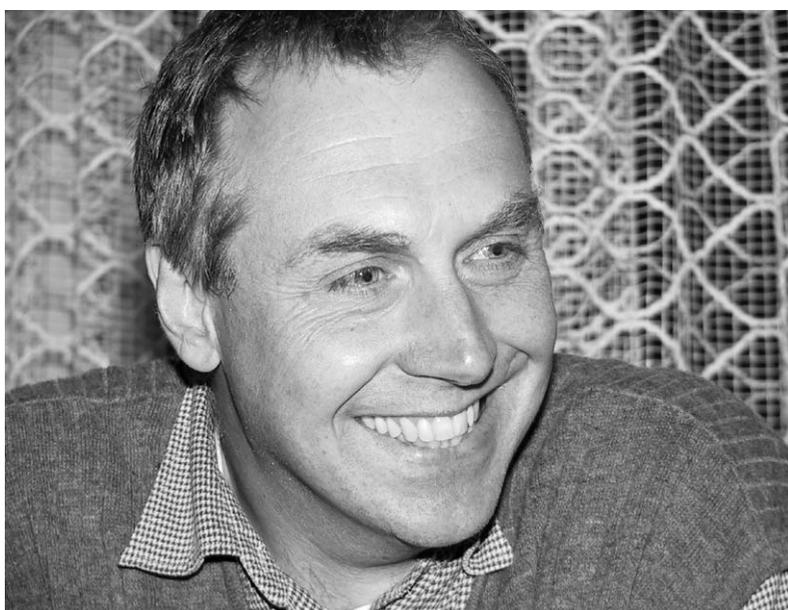
Bien cordialement



Dominik Siegrist
Président de CIPRA-International

Alpes habite dans des villes et des agglomérations. La perception idyllique des Alpes est peut-être plus propre à ceux qui fréquentent les vallées et les montagnes surtout pour leurs loisirs et souhaitent donc que leur espace de détente soit sauvegardé.

Lors de la récente conférence annuelle de la CIPRA, organisée à Brigue/Valais, Joëlle Salomon a notamment attiré l'attention de l'assistance sur ce type de contrastes et de contradictions. Un autre aspect intéressant a été discuté lors de cette conférence. Comme la Convention alpine aujourd'hui, l'aménagement du territoire était, lui aussi, dominé par une vision rurale à ses débuts. Avec le temps, l'aménagement du territoire a progressivement adopté une approche urbanistique et axée sur les problèmes existants, une approche aujourd'hui largement répandue.



© CIPRA

SOMMAIRE



● Les Alpes entre villes et campagnes

4 Le développement durable : un regard neuf sur les villes alpines

5 CIPRA – Résolution : La responsabilité des villes des Alpes pour l'avenir de l'espace alpin



● Conférence annuelle de la CIPRA

6 Conférence annuelle 2005 à Brigue–Glis : Alpes de villes et de campagnes: embarquement pour de nouveaux rivages

8 Concours « Avenir dans les Alpes »



● Livre blanc/ Liste noire

10 Développement polycentrique au Vorarlberg

10 Projet d'agglomération du canton de Lucerne

● Comités nationaux de la CIPRA

11 La petite CIPRA du Liechtenstein : elle a tout d'une grande

News

12 Tschlin, en Engadine, est la « commune de l'avenir »



Image de couverture : Lugano/CH, Gesellschaft für ökologische Forschung e.V., Oswald Baumeister

Le développement durable : Un regard neuf sur les villes alpines

« Les villes des Alpes jouent un rôle central que ce soit au niveau économique, culturel, social ou dans les domaines de la nature et de l'environnement. En vue de la réalisation d'un développement durable, celles-ci doivent être impliquées plus étroitement dans la politique alpine » .



© CIPRA

Les hybrides ville-campagne, une réalité largement répandue

Cette introduction à la Conférence annuelle de la CIPRA montre bien que la montée en puissance du principe de développement durable correspond à une rupture dans la manière d'aborder l'urbanisation et les rapports entre ville et campagne.

Alors même que les villes étaient absentes de la Convention alpine de 1991, c'est au nom de la réalisation du développement durable que les villes des Alpes sont plus étroitement impliquées dans la politique alpine. Cette évolution est également perceptible dans la politique territoriale de la Confédération en Suisse. C'est en effet dans la perspective d'un développement territorial durable qu'une politique des agglomérations est lancée en 2001, alors que le terme de ville était absent de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire de 1979.

En quoi le développement durable contribue-t-il à faire évoluer la représentation de la ville et partant, celle des rapports entre ville et campagne ? Trois pistes peuvent être explorées.

Redonner une consistance à la question urbaine

Tout d'abord, le développement durable redonne consistance à la question urbaine. Tant la politique alpine que la politique d'aménagement du territoire avaient avant tout comme objectif de protéger les territoires ruraux ou les espaces naturels contre les assauts d'un urbain destructeur. Cette posture défensive contribuait à occulter les réalités urbaines du territoire et à écarter les villes des politiques mises en œuvre. L'absence de la ville dans la Convention le montre bien. Avec l'idée que le développement durable implique les villes, on est passé d'une vision de la ville par la négative à une vision de la ville également en positif dans laquelle le territoire urbain est considéré en lui-même comme partie intégrante des régions alpines et du territoire suisse. Par ce qu'elle s'appuie tout autant sur des principes écologiques, sociaux qu'économiques, une politique avec comme objectif le développement durable ne peut ignorer un territoire où vit désormais la majorité de la population (60 % de la population des régions alpines et 70 % de la population suisse totale vit dans les zones urbaines).

Faire évoluer l'image de la ville

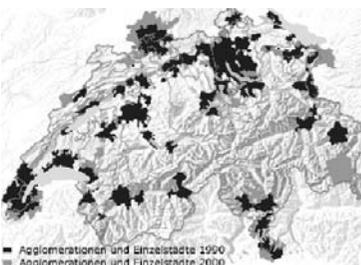
Ensuite, le développement durable améliore l'image de la ville. Globalement, le développement durable

semble aller à l'encontre des représentations négatives de la ville comme agresseur de la nature ou de la campagne, représentations qui, depuis la Révolution industrielle, n'ont cessé de se perpétuer dans l'imaginaire collectif et dans les modèles d'action sur le territoire¹. La représentation traditionnelle de la ville et de la campagne, en Suisse notamment mais également dans nombre de pays occidentaux est très manichéenne; en somme et de façon caricaturale, une idéalisation sans faille du rural et une hostilité continue à l'égard de l'urbanisation. Finalement, l'image de la ville tout comme celle de la campagne a été détachée d'une réalité beaucoup plus complexe. Par exemple, ces images sont déconnectées de l'évolution réelle de l'urbanisation qui a consisté en une hybridation croissante de l'urbain et du rural dans le territoire. Avec l'idée de ville durable, il ne s'agit pas de déclarer que l'urbanisation est invariablement positive, loin de là, mais simplement d'en considérer aussi les avantages et d'évaluer, dans le cadre de projets concrets, sa faculté à participer à un développement soutenable. Ainsi, l'urbanisation n'est plus seulement considérée dans ses atteintes sur l'environnement, elle est aussi envisagée comme la source du développement économique et socio-culturel de la Suisse comme des régions alpines.

Réconciliation entre les villes et les campagnes

Enfin, parce qu'il pousse à considérer le territoire dans son ensemble et dans toute sa complexité écologique, sociale et économique, le développement durable oblige à repenser la relation ville-campagne non plus comme une opposition mais comme un système complexe d'interrelations. Ce faisant, il « réconcilie » villes et campagnes au sein d'un modèle qui met au premier plan les relations et les solidarités nécessaires entre territoires plutôt que leurs oppositions.

Joëlle Salomon Cavin
Géographe-urbaniste



© www.ate.ch

70% de la population suisse vit dans des régions urbaines

¹ Voir J. Salomon Cavin, La ville mal-aimée, PPUR, Lausanne, 2005

Résolution : La responsabilité des villes des Alpes pour l'avenir de l'espace alpin

Faite lors de l'assemblée des délégués de Brigue/CH le 22 septembre 2005

Les Villes des Alpes n'ont pas encore trouvé leur rôle dans la politique alpine. Tel est le bilan de la conférence annuelle de la CIPRA, organisée à Brigue. La CIPRA a donc adopté une Résolution adressée aux Etats alpins, aux länder, aux régions, aux cantons et aux autres collectivités des Alpes, gouvernementales ou non. Nous reproduisons ci-dessous le texte de cette Résolution :

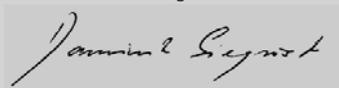
Deux tiers de la population des Alpes vit dans des villes ou des agglomérations. Les villes des Alpes constituent le plus important moteur pour le développement économique et socio-culturel de l'espace alpin. Pourtant, bien que le rôle des villes des Alpes soit déterminant pour l'avenir de l'espace alpin, elles ne prennent pas encore suffisamment la mesure de leurs tâches et de leur responsabilité dans les discussions concernant la politique alpine, et particulièrement dans le cadre de la Convention alpine.

Dans ce contexte, la CIPRA demande aux Etats alpins, aux Bundesländer, aux Régions, aux Cantons et aux autres formes de collectivités territoriales, gouvernementales ou non de porter une plus grande attention sur le développement durable des villes des Alpes au niveau de leurs politiques, de leurs stratégies et des mesures prises.

Les efforts doivent porter de façon plus intense sur les domaines suivants :

1. Dans les programmes gouvernementaux, les déclarations gouvernementales et dans la législation sur le plan national, régional et communal, assurer que les villes des Alpes puissent prendre leurs responsabilités par rapport aux régions rurales des Alpes, particulièrement pour ce qui concerne la protection des biens naturels et paysagers de grande valeur et un développement supportable d'un point de vue environnemental et social.
2. Encourager les activités et formes anciennes et nouvelles de création de valeur à forte plus-value économique dans le respect des aspects environnementaux et en intégrant les forces de la région, en assurant une cohérence sociale et territoriale entre les centres urbains, les agglomérations et les zones rurales environnantes, par exemple en soutenant financièrement la collaboration intercommunale.
3. Aider les villes des Alpes dans leurs démarches menant à une amélioration de la qualité de vie, particulièrement par l'augmentation de l'attractivité pour les habitantes et habitants en mettant en valeur les qualités particulières de l'environnement alpin.
4. Encourager les villes des Alpes à former des réseaux régionaux, transrégionaux et alpins afin de conforter leur identité socio-culturelle et leur compétitivité socio-économique, par exemple au moyen de concours.
5. Renforcer les échanges entre villes des Alpes et agglomération extra-alpines, particulièrement dans le domaine de la nature et de l'environnement, de la population et de la culture, de la recherche et de l'innovation.

Dominik Siegrist, Président



Stefan Köhler Président de CIPRA-Allemagne	Patrick la Vaguerèse Président de CIPRA-France	Damiano Di Simine Président de CIPRA-Italie	Jernej Stritih Président de CIPRA-Slovénie
Monika Suter, Christine Neff Co-présidentes de CIPRA-Suisse	Norbert Weixlbaumer Président de CIPRA- Autriche	Roman Zanon Président de CIPRA-Tyrol du Sud	Wolfgang Nutt Président de CIPRA- Liechtenstein



© CIPRA

Adoption de la Résolution de la CIPRA lors de l'Assemblée des délégués, le 22 septembre 2005, à Brigue

Alpes des villes et des campagnes : embarquement pour de nouveaux rivages ?!

L'image que nous nous faisons des Alpes est toujours celle d'un espace rural et idyllique, bien que la réalité soit aujourd'hui bien connue : plus de 60% des habitant-e-s vivent dans des agglomérations situées dans les vallées et les plaines des Alpes et les emplois connaissent la même répartition. Seule une petite partie de la population vit à plus de 1000 mètres d'altitude. La structure spatiale des Alpes est également en mutation : le nombre d'habitants est en augmentation dans les zones favorables, où les entreprises choisissent également de s'implanter. Les zones de concentration urbaine sont donc confrontées de manière toujours plus aiguë à des problèmes socioéconomiques, tandis que les zones périphériques luttent contre la spirale de l'émigration, de la diminution des emplois et des prestations de services.



© Big Tourismus

2005 Brig-Glis a accueilli la conférence annuelle de la CIPRA en Suisse



© CIPRA

150 personnes ont suivi avec intérêt les exposés présentés dans le cadre de la conférence

Réd. Les relations ville - campagne ont subi un changement en profondeur. A l'image des frontières spatiales, les concepts sont toujours plus flous : où se termine la ville, où commence la campagne ? La réalité des zones rurales est complexe : il y a des zones dynamiques à la périphérie des villes, des régions touristiques très fréquentées, mais aussi des cités dortoirs et des vallées latérales éloignées, caractérisées par une forte émigration. Qu'est-ce qui est ville, qu'est-ce qui est campagne ? Les anciens modèles de pensée et les anciens schémas peinent à saisir toute la complexité de la réalité actuelle et surtout la dynamique extrêmement rapide des changements spatiaux dans l'espace alpin et au-delà.

Des espaces (de réflexion) ouverts

Cette dynamique peut amener à repenser l'espace. Giovanni Bettini (Legambiente Valtellina) a plaidé pour que ville et campagne créent ensemble de nouveaux « milieux » : des lieux qui soient plus qu'un simple espace, qui soient en mesure de produire des émotions et de nouvelles identités. Dans ce contexte, on peut non seulement admettre les changements comme un état constant mais aussi en tirer parti ! Pour ce faire, il faut toutefois plus d'aptitude au dialogue, d'espaces (de réflexion) ouverts, de nouvelles formes de coopération et de représentation.

Sybille Zech (bureau d'étude « stadthand ») a donné un exemple de cette nouvelle gestion de la ville et de la campagne, avec la « Vision Vallée du Rhin » : les personnes concernées s'efforcent de développer des concepts d'avenir pour cette région à la fois urbaine et rurale dans l'esprit de ses habitant-e-s.

Joelle Salomon (Géographe-urbaniste) pense que les villes pourraient devenir le moteur du développement durable dans les Alpes au cours de ces prochaines années, grâce à une attitude dynamique et active. Giorgio Olivetti (directeur Cittaslow - association internationale « città del buon vivere »), par contre, a plaidé pour plus de lenteur et pour une redéfinition

de cette notion : la lenteur comme qualité, comme alternative au courant actuel de stress et d'uniformisation, la lenteur comme signe de réflexion et d'action bien pensée face à l'avenir - et aussi comme réponse aux menaces de la globalisation.

Création de réseaux malgré les obstacles

Andreas Weissen (membre du jury de la « Communauté d'intérêts Ville des Alpes de l'Année ») a retracé l'histoire du réseau des Villes des Alpes de l'Année, qui a débuté il y a presque 10 ans à Villach. Ce réseau réunit aujourd'hui un large cercle de Villes des Alpes qui misent sur la qualité du développement spatial et sur d'étroites coopérations avec leur région environnante, par ex. au niveau des transports et des offres de détente de proximité ainsi que de l'approvisionnement en énergie. Cependant, les villes sont actuellement trop peu présentes dans la Convention alpine - en fait, elles n'y figurent pas du tout !

La coopération transnationale des villes alpines n'est pas une chose aisée : d'une part, il est rare qu'elles partagent des intérêts communs à l'ensemble des Alpes et l'espace alpin, comme l'a dit Friedrich Schindegger (institut autrichien pour l'aménagement du territoire), est en quelque sorte un espace éclaté dont les divers territoires sont dispersés dans l'arrière-pays des grandes métropoles extra-alpines ; d'autre part les programmes politiques qui doivent encourager une collaboration transnationale accrue, s'accompagnent de tracasseries administratives si décourageantes que les tentatives bien pensées et les approches novatrices n'obtiennent souvent pas le succès escompté. C'est ce qu'ont montré Bojana Omersel (consultant) et August Lenar (parc paysager Logarska dolina d.o.o.) en prenant l'exemple de la Slovénie.

Les points suivants ressortaient clairement des exposés de cette première partie de la conférence :

1. Des notions comme l'emploi, le moteur, la puissance et la responsabilité sont mises en relation avec l'idée de la « ville ». Et des notions comme

l'agriculture, le paysage, la détente, le tourisme, les localités « dortsors » avec celle de la « campagne ».

2. Les relations entre ville et campagne doivent être redéfinies dans le contexte de la dissolution des frontières et des notions. Il faut trouver de nouvelles formes de coopération. Une constante évolution doit être acceptée comme un fait ; et pas seulement comme une menace, aussi comme une chance.
3. La coopération entre villes des Alpes n'est pas un luxe mais une nécessité, compte tenu de la responsabilité générale des villes à l'égard de l'espace alpin : c'est ici que se concentrent les principaux potentiels économiques, sociaux et culturels. Qui, sinon les villes, doit pouvoir faire bouger les choses et donner de nouvelles impulsions dans l'espace alpin ?
4. Le thème de la « gouvernance » revêt une importance croissante dans le contexte de la coopération des villes entre elles mais aussi des villes avec les régions rurales : qui doit assumer tel ou tel rôle, telle ou telle responsabilité ? Comment organiser les processus de planification et de décision de la manière la plus équitable et la plus transparente possible ? Ce ne sont pas les bonnes idées qui font défaut, mais les connaissances pour les mettre en œuvre, les « savoirs sur le faire » : les savoirs en matière d'établissement de structures intelligentes et flexibles pour de nouvelles formes de collaboration en sont encore à leurs débuts dans bien des régions. La région devient le niveau d'action le plus important. Elle est le cadre de nouvelles formes de coopération entre villes et régions rurales.
5. Les nouvelles formes de coopération doivent utiliser les politiques et les instruments existants : ceux qui attendent qu'on vienne à eux ou qui mènent un combat isolé sont perdants face à ceux qui recherchent la collaboration : ces derniers ont de réelles chances d'améliorer leur position dans la concurrence entre les régions.

Friche alpine ou source d'impulsions ?

La discussion du samedi a commencé par une contribution de Christian Schmid (ETH Studio Bâle), qui a exposé les résultats de l'étude « La Suisse - un portrait urbain ». Schmid a présenté la Suisse comme un territoire urbain composé de différents types d'espaces. Cette image se rapprochait pour l'essentiel des résultats d'autres projets issus des recherches actuelles sur les Alpes. Toutefois, Schmid n'a pas voulu déduire de son analyse des conséquences au niveau de la planification ou de la politique. Une prise de position plus claire aurait été souhaitable, en particulier en ce qui concerne la « friche alpine », tel est le nom qu'on

donne à une grande surface s'étendant au sud de la Suisse. Avec la globalisation, avance Schmid, il faudrait abandonner le paradigme d'une colonisation équilibrée de l'espace. Le droit à l'« égalité dans l'espace » serait fatal et ne devrait pas être maintenu.

On ne s'étonnera pas qu'un habitant de la « friche alpine », Gion A. Caminada (architecte, EPF Zurich), n'ait pu approuver totalement ces conclusions et qu'il ait riposté en soulignant justement les impulsions données par les régions périphériques aux régions fortes de l'espace alpin, notamment au niveau socio-culturel. Caminada a présenté 9 thèses sur les moyens de renforcer la périphérie : par exemple par des mesures d'aménagement du territoire, par des méthodes d'exploitation appropriées en agriculture de montagne, par une nouvelle architecture, l'esthétique de l'utilisation. Le concept des parcs naturels constitue, selon lui, un grand défi car il y a le risque que « les habitants deviennent les valets du centre ». Gion A. Caminada a finalement exhorté les habitant-e-s de la périphérie à prendre leur destin en main, à coopérer plus étroitement et à ne pas abandonner la question du futur aux seules villes.

Mario Broggi (membre conseil des EPF) a rappelé dans ce débat que l'embroussaillage est précisément un fait dans les régions de moyenne altitude. L'urbanisation et le reboisement sont donc deux processus parallèles, qui soulignent les tendances actuelles de polarisation dans les Alpes. On n'a toujours pas de réponses régionales à ces processus liés à la globalisation. Néanmoins, on a l'espoir que plusieurs régions emprunteront des voies qui leur permettront de sortir de leur détresse. Un bon nombre des 571 projets présentés cet été au concours organisé par la CIPRA dans le cadre du projet « Avenir dans les Alpes » peuvent indiquer le chemin d'une régionalisation responsable. Les innovations ne naissent probablement pas au centre des différents secteurs économiques mais dans leurs marges, au travers de partenariats sectoriels et régionaux – entre différentes régions rurales, entre les villes, mais en particulier aussi entre villes et campagnes.



© CIPRA
Le Bois de Finges, la plus grande pinède de Suisse, était un des buts d'excursion de la conférence



© CIPRA
Repas à l'Ecole d'agriculture de Viège/Valais



© CIPRA
Visite des installations à plaquettes de bois de Loèche/Valais, Cité de l'énergie

La conférence annuelle de la CIPRA a été organisée par CIPRA–Suisse en collaboration avec CIPRA–International. Elle constitue une contribution au projet « Avenir dans les Alpes » de la CIPRA. Les actes de la conférence paraîtront début 2006.

L'Avenir dans les Alpes reçoit son prix

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) a décerné pour 160'000 euros de prix à huit projets remarquables en faveur d'un développement durable dans l'espace alpin. Les prix du concours « Avenir dans les Alpes » ont été attribués lors de la rencontre annuelle de la CIPRA, le 22 septembre à Brigue/CH.



Luc Hoffmann: président de la fondation MAVA

© CIPRA

Réd. Les six premiers prix étaient dotés de 25'000 euros chacun. En complément, la CIPRA a attribué deux prix spéciaux de 5'000 euros chacun. Trois prix vont à des projets autrichiens (Salzbourg, Tyrol, Vorarlberg), deux à l'Italie (Frioul, Tyrol du Sud) et un prix à l'Allemagne (Allgäu), à la Slovénie et à la Suisse (Grisons). Le jury international avait placé 15 autres projets parmi les favoris sur les plus de 570 projets qui lui avaient été soumis.

A cette occasion, Luc Hoffmann, président de la fondation MAVA pour la protection de la nature, qui finance le projet « Avenir dans les Alpes », a adressé des paroles motivantes aux lauréat-e-s et aux autres acteurs et actrices d'« Avenir dans les Alpes ». Le concours a permis de souligner la diversité des idées mises en œuvre dans l'espace alpin. Le grand défi va maintenant consister à créer un réseau entre ces acteurs et actrices motivés et à favoriser l'échange d'informations et d'expériences. « Avenir dans les Alpes constitue la plate-forme appropriée pour ce faire », a relevé Luc Hoffmann.

Les lauréats dans les six catégories du concours

La lauréate dans la catégorie « Création de valeur régionale » est la **Communauté de qualité Bois (CQ-Bois)**, en Autriche, avec son projet « Ouvrages d'art en bois ». « La CQ-Bois fournit une contribution majeure à la promotion de la chaîne du bois, de la forêt au bâtiment construit. Elle concourt ainsi au maintien de milliers d'emplois. La communauté de qualité veille dans la même mesure à ménager les ressources naturelles et paysagères », souligne Mario Broggi, membre du jury. Le jury a décerné un prix spécial dans cette catégorie à un projet italien. Dans la commune de Budoia, l'**Association pour l'agriculture biologique AIAB** a obtenu, avec une large participation de la population, que le réfectoire scolaire propose des menus confectionnés avec des produits issus de l'agriculture biologique régionale.

C'est le **centre de formation continue Polo Poschiavo**, aux Grisons/CH, qui se voit attribuer le prix dans la catégorie « Capacité d'action sociale ». Ce centre permet à des personnes appartenant à toutes les classes d'âge et à tous les milieux sociaux d'accéder aux nouvelles technologies. Ce projet améliore la qualité de vie et le niveau de formation dans la région, ce qui a pour effet d'accroître la compétitivité de celle-ci. Le **centre de formation et d'échange** allemand « **Kempodium** » reçoit un prix spécial

car il favorise, à Kempten comme dans la région environnante, la conservation et le développement des capacités artisanales, culturelles et sociales des habitant-e-s.

Dans la catégorie « Espaces protégés », le jury a désigné comme lauréate la **société d'intérêt public Logarska dolina d.o.o.** en Slovénie. En gérant le parc paysager de « Logarska dolina », celle-ci fournit une contribution décisive à la protection de la nature et de l'environnement, à l'amélioration des infrastructures et à la promotion d'un développement économique durable à l'intérieur du parc et dans ses environs. La majorité des membres de la société sont des propriétaires de terrain résidant dans la commune.

La **commune autrichienne de Werfenweng** a gagné le prix concernant la « Mobilité » avec son projet « **Avenir dans les Alpes : concepts pour une mobilité durable** ». « Werfenweng met en œuvre avec succès des concepts globaux en faveur d'une mobilité durable dans le domaine du trafic de loisirs, touristique, professionnel et de pendulaires. L'accent est mis sur les incitations positives », explique Aurelia Ullrich, membre du jury.

Le prix dans la catégorie « Nouvelles formes de prise de décisions » va au Pustertal italien. Les organisations soutenant la « **Consultation populaire autonome sur l'avenir des transports dans le Val Pusteria** » ont contribué à sensibiliser la population à la problématique des transports et du trafic. Les citoyens et citoyennes ont vu qu'ils peuvent avoir une influence au niveau politique ; le gouvernement de la province a lancé un dialogue avec la population concernée.

Sur le thème « Politiques et instruments », le jury a choisi le **musée régional tyrolien du Ferdinandum et l'Office chargé de la protection de l'environnement au Tyrol** pour leur projet « **La catastrophe lumineuse** ». Le jury a été sensible au fait que ce projet a permis d'appliquer dans 60 communes tyroliennes les recommandations issues des dernières recherches sur les papillons. L'adoption d'un éclairage public des rues moins néfaste aux espèces permet de protéger les papillons de nuit tout en économisant 30% à 40% d'énergie.

Descriptions des projets lauréats et finalistes en français, allemand, italien, slovène et anglais sous <http://competition.cipra.org>.



Mario Broggi: membre du jury

© CIPRA



Aurelia Ullrich: direction du projet et membre du jury

© CIPRA



© CIPRA

**Attribution des titres
aux projets lauréats
du concours « Avenir
dans les Alpes »**

Les lauréat-e-s (25.000 euros)

Création de valeur régionale: **Ouvrages d'art en bois**, Communauté de qualité bois (CQ Bois) dans le Vorarlberg, Vorarlberg/A

Capacité d'action sociale: **Polo Poschiavo**, Polo Poschiavo, Grisons/CH

Espaces protégés: **Logarska dolina**, Logarska dolina d.o.o., Slovénie

Mobilité: **Avenir dans les Alpes : concepts pour une mobilité durable**, Commune de Werfenweng, Salzburg/A

Nouvelles formes de prise de décisions: **Consultation populaire autonome sur l'avenir des transports dans le Val Pusteria**, organisation de soutien au scrutin populaire, Tyrol du sud/I

Politiques et instruments: **La catastrophe lumineuse**, le musée du Tyrol Ferdinandeum et l'Office chargé de la protection de l'environnement au Tyrol, Tyrol/A

Les prix spéciaux (5.000 euros)

Création de valeur régionale: **Le bio, l'avenir de l'agriculture**, Association pour l'agriculture biologique AIAB, section régionale du Friuli Venezia Giulia, Friuli Venezia Giulia/I

Capacité d'action sociale: **Kempodium, centre de formation et d'échange de l'Allgäu**, Association Kempodium e.V., Allgäu/D

Les autres finalistes

Création de valeur régionale

La route du fromage Bregenzerwald, KäseStrasse Bregenzerwald, Vorarlberg/A

Coopérative Valplantes / Bio Alp Tea, Coopérative Valplantes, Valais/CH

Capacité d'action sociale

Cercle d'échange du Vorarlberg, Talente-Tauschkreis Vorarlberg, Vorarlberg/A

Stopp à Langenegg – pour un village vivant, Commune de Langenegg, Vorarlberg/A

Renouer le lien ville/campagne dans les Alpes, Alliance Paysans Ecologistes Consommateurs de l'Isère, Isère/F

Espaces protégés

Des emplois pour les régions des parcs naturels de Styrie, Association des parcs naturels autrichiens, Association des porteurs de projets culturels, scientifiques et environnementaux de Styrie GmbH., 6 parcs naturels de Styrie, Styrie/A

Vivre en harmonie avec la nature – Parc de biosphère du Grosses Walsertal, Parc de biosphère Grosses Walsertal reconnu par l'UNESCO, REGIO, Vorarlberg/A

Ecomodèle Vallée de l'Achen, Association Ökomodell Achenal e.V., Haute-Bavière/D

Mobilité

Au travail en pleine forme et en respectant la nature, INFICON AG, Liechtenstein;

Alpen retour, Club Alpin Suisse CAS, Suisse; **Plan d'action environnement et santé (PAES)**

Crans-Montana, Commission de coordination des 6 communes du Haut-Plateau de Crans-Montana, Crans-Montana Valais/CH

Tourisme durable ALPEN 2005, Plateforme hollandaise des Alpes, Hollande, Allemagne, Autriche, Suisse

Nouvelles formes de prise de décisions

Accord de médiation environnemental pour la restauration de forêts de protection en amont de la localité Hinterstein, Office de l'agriculture et des forêts, Kempten, Allgäu/D

Politiques et instruments

Groupe régional Hartberg, Association d'encouragement au développement District Hartberg, Styrie/A

Entreprise.Vorarlberg, Bureau pour les questions d'avenir de l'administration régionale du Vorarlberg /A

Exemple livre blanc

Développement polycentrique au Vorarlberg



© Vision Rhénan

Au cours des dernières décennies, la vallée du Rhin s'est développée jusqu'à former une grande agglomération

Réd. La vallée du Rhin appartenant au Vorarlberg comprend 26 communes, comptant 226'000 habitant-e-s. Elle enregistre la densité démographique la plus élevée d'Autriche après Vienne. A l'échelon interrégional, la vallée du Rhin constitue l'une des régions les plus puissantes sur le plan économique et les plus dynamiques d'Autriche. 73% du produit régional brut du Vorarlberg est obtenu dans la vallée du Rhin.

La répartition des « fonctions de chef-lieu du land » entre plusieurs localités est typique de la structure de l'habitat dans la vallée du Rhin. Les institutions du land et de l'Etat sont sises dans différentes communes. On trouve ainsi à Bregenz le gouvernement du land, le

théâtre régional, le musée régional, les festivals et le Kunsthaus, à Dornbirn une école technique supérieure, l'Institut de promotion de l'économie, l'exposition inatura, l'Ecole de sport régionale et la Radio nationale, à Feldkirch le tribunal et le conservatoire du land, l'Académie pédagogique, la Chambre économique et la Chambre du travail, ainsi que des parcs économiques à Lustenau, Götzis, Röthis et Rankweil, et des écoles moyennes et supérieures dans plusieurs communes.

Cette répartition offre une bonne situation de départ pour la mise sur pied du concept de développement polycentrique à laquelle s'est attelé le Vorarlberg. La vallée du Rhin du Vorarlberg a reconnu qu'elle ne pourra atteindre un niveau supérieur de développement qu'en unissant ses forces.

Un développement polycentrique permet d'obtenir des effets de synergie ou d'atteindre – par des alliances entre localités – des niveaux d'offres et d'équipements que les différents partenaires n'auraient pas obtenu en solo. Le modèle du développement polycentrique est également mentionné par la Commission européenne comme un critère important pour l'orientation et l'orchestration de la politique régionale après 2006.

Convention alpine, protocole Aménagement du territoire et développement durable

Article 2 : [...] les parties contractantes conviennent d'instaurer les conditions générales permettant de

b) mettre en œuvre des stratégies régionales spécifiques et des structures y afférentes, **c)** assurer la solidarité entre les collectivités territoriales, au niveau de chaque partie contractante, par des mesures efficaces.

Exemple liste noire

Projet d'agglomération du canton de Lucerne



© Luzern

Travaux d'agrandissement de l'A2/6 Kriens-Horw dans le canton de Lucerne/CH

Réd. Le projet d'agglomération de Lucerne prévoit de ménager de meilleures conditions sur le plan de l'habitat, des transports, de l'environnement et de l'économie dans l'agglomération, notamment par la réalisation de grands projets de constructions routières.

L'objectif de ce projet est de compenser un manque de capacités routières et de promouvoir les transports publics, en particulier les bus, au moyen d'un concept de transports axé sur la route. Pour développer les transports publics, il est prévu d'étendre le réseau routier par de grands projets, par ex. un by-pass autoroutier et le développement de la rocade nord/sud. Diverses organisations (par ex. le WWF et l'Association Transports et environnement) ainsi que le mouvement

chance21 sont d'avis que le développement des routes a seulement pour effet d'encourager le transport individuel motorisé et ne permet pas d'obtenir un transfert du trafic vers les transports publics. Des expériences l'ont montré : une augmentation des capacités routières ne fait qu'agrandir le "bassin versant", ce qui induit à son tour un surcroît de trafic. Les surcapacités créées sont ainsi rapidement épuisées. On reproche donc au projet d'agglomération de mal cerner le problème de base (la croissance du trafic individuel motorisé) et de combattre non pas les causes mais les symptômes. Le développement effréné des agglomérations et le principe d'une séparation spatiale des lieux d'habitation, de travail, d'achat et de loisirs – sur lequel s'appuie le projet d'agglomération – génèrent de la mobilité et un volume de trafic accru. Au lieu d'exclure les activités impliquant de fréquents trajets et de favoriser une structure réduisant les déplacements, de nombreuses catégories d'activités favorisant la mobilité ont vu le jour au cours des dernières années (centres commerciaux, centres multiplex, etc.). Les dégradations de l'environnement et la pollution sonore qui en résultent vont remettre en question à long terme la qualité de vie dans l'agglomération de Lucerne.

Convention alpine, protocole Aménagement du territoire et développement durable

Article 9 (5) d) : Les plans et/ou programmes d'aménagement du territoire et de développement durable comprennent [...] des mesures de modération du trafic, y compris, le cas échéant, la limitation du trafic motorisé.

Article 1, **c)** : Les objectifs d'aménagement du territoire et de développement durable de l'espace alpin visent à : [...] gérer les ressources et l'espace de manière économe et compatible avec l'environnement.

La petite CIPRA du Liechtenstein : elle a tout d'une grande !

CIPRA–Liechtenstein est un réseau de douze associations s'engageant dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement. CIPRA–Liechtenstein leur donne l'opportunité de collaborer, de s'informer et de se positionner avec des organisations aux objectifs similaires. Leur dénominateur commun pour 2005 est la protection du climat.

L'Etat du Liechtenstein est entièrement situé dans les Alpes. 34'000 habitants, dix communes, trois partis, un gouvernement, un prince rainier et d'innombrables organisations et sociétés garantissent une vie publique active. Les organisations membres de CIPRA–Liechtenstein constituent une large base, garante d'un développement plus durable dans les Alpes.

Le Liechtenstein sous serre

En 2005, CIPRA–Liechtenstein a présenté l'exposition « Glaciers sous serre » de la Gesellschaft für ökologische Forschung e.V., au Liechtensteinische Landesmuseum. Cette exposition photographique documente le recul des glaciers depuis le siècle dernier. Ces images impressionnantes ont suscité l'intérêt d'un large cercle de population : les Liechtensteinois sont un peuple de montagnards, ce qui n'est pas étonnant, compte tenu que les deux tiers de la superficie du pays se trouvent en montagne. A l'occasion de cette exposition, douze associations liechtensteinoises, dont quelques-unes seulement exercent habituellement une activité politique, se sont engagées en faveur d'une politique efficace de protection du climat sur le plan national. Elles ont mis sur pied un programme particulièrement attractif : lors de deux manifestations ayant rencontré un grand succès, on a discuté des changements et des idées à mettre en œuvre au Liechtenstein pour modifier les habitudes de consommation afin de ménager le climat. Des enfants et des jeunes ont recherché des traces de glaciers dans leur environnement. CIPRA–Liechtenstein a guidé 25 classes à travers l'exposition. Le clou de ce programme était constitué par une excursion guidée au glacier de Morteratsch, en Haute-Engadine (Suisse). Ce glacier se retire chaque année de 17.2 mètres en moyenne. Ces activités se sont justement déroulées à un moment où le réchauffement climatique mondial faisait à nouveau parler de lui dans les médias en raison d'une multiplication des catastrophes naturelles.

Le protocole Transports en discussion

Le Liechtenstein – tout comme son voisin, l'Autriche – a ratifié tous les protocoles de la Convention alpine. Le land autrichien du Vorarlberg travaille depuis plus de vingt ans à un projet de tunnel routier qui devrait combler une lacune importante de l'itinéraire de transit est-ouest menant au San-Bernardino. Toutefois, ce projet est présenté comme une route de contournement

locale pour soulager le centre de la ville de Feldkirch. Le futur tunnel de Letze mène directement à la frontière liechtensteinoise. Ce projet a des conséquences transfrontalières directes. L'Autriche escompte apparemment que le Liechtenstein acceptera l'augmentation de trafic qui en découlera. Le Liechtenstein est en train d'examiner – notamment sur la pression d'organisations écologistes régionales – si le protocole Transports de la Convention alpine s'applique dans ce cas et dans quelle mesure il implique un droit de codécision. Le pays s'emploie activement à convaincre le Vorarlberg d'examiner des alternatives qui soulageraient de manière plus efficace le centre de Feldkirch. Cependant, on ne peut pas prévoir combien de temps le Liechtenstein pourra et voudra s'opposer à ce projet. Une multiplicité de projets de constructions routiers sont en question au Liechtenstein même. On envisage notamment de poursuivre le tunnel du Letze pour amener le trafic (de transit) à l'autoroute A13 dans la vallée du Rhin, à travers le Liechtenstein. Il est temps que la Principauté ne se contente pas de rappeler ses voisins à l'ordre mais qu'elle mette en œuvre, elle aussi, une politique des transports durable.

Union du personnel et des objectifs

La gestion du réseau de CIPRA–Liechtenstein est assurée par la Société liechtensteinoise pour la protection de l'environnement LGU, une organisation écologiste dont le siège se trouve à Schaan. Ses objectifs – une exploitation ménageant les ressources naturelles et une politique environnementale participative – vont tout à fait dans le sens de la CIPRA. La LGU dirige, gère et coordonne la représentation nationale de la CIPRA dans le cadre de son travail de réseau. Elle partage les bureaux de CIPRA–International à Schaan. CIPRA–Liechtenstein n'a pas de budget propre ni de structure d'organisation formelle. *CIPRA–Liechtenstein c/o LGU, Im Bretscha 22, FL–9494 Schaan, Tel.: 00423 232 52 62, Fax: 00423 237 40 31, Mail: info@lgu.li, web: www.lgu.li*

Sont Membres de la CIPRA–Liechtenstein :

Société botanico-zoologique Liechtenstein–Sargans–Werdenberg (BZG), Société de pêche du Liechtenstein, Association alpine du Liechtenstein (LAV), Société forestière du Liechtenstein, Société de chasse du Liechtenstein, Société liechtensteinoise pour la protection de l'environnement (LGU), Société liechtensteinoise pour la protection des animaux, Société d'ornithologie du Liechtenstein (LOV), Coopérative solaire du Liechtenstein, Association transports et environnement du Liechtenstein (VCL) Autres organisations associées : Société d'apiculture du Liechtenstein, Association circuit du bois



La directrice de
CIPRA–Liechtenstein :
Regula Mosberger



Exposition « Glaciers
sous serre » au Liechten-
steiner Landesmuseum

Tschlin, en Engadine, est la « Commune de l'avenir »

Un jury international a nommé la commune suisse de Tschlin, en Engadine, « Commune de l'avenir » de l'année 2005, pour son projet de brasserie et lui a décerné un prix de 4'000 euros. Deux seconds prix de 1'500 euros chacun sont allés à la ville autrichienne de Ludesch et à l'Auerbergland, en Allemagne.



© CIPRA

Attribution des titres aux communes de Tschlin et Ludesch et à la région de l'Auerbergland

Réd. Selon le jury, la commune suisse de Tschlin, en Basse-Engadine, avec ses 434 habitants, n'a pas créé beaucoup d'emplois pour l'instant mais elle a donné une impulsion notable à l'agriculture et au tourisme et contribué à promouvoir la culture originale de la bière. Le lancement de ce produit a un rayonnement sur l'ensemble de la région, renforce l'identité régionale et constitue aussi un plus pour les visiteurs.

La chaîne de plus-value ainsi créée va de la culture de la céréale biologique – sur d'anciennes terrasses de la vallée – à la production de la bière dans la brasserie de Tschlin, jusqu'à sa commercialisation, en collaboration avec des entreprises régionales et des magasins de village. Le tourisme est également concerné. La proximité entre agriculteurs, producteurs et consommateurs réduit au maximum les transports. Chaque étape de la chaîne de valeur ajoutée apporte ainsi sa contribution à la durabilité.

La commune de Ludesch, dans le Vorarlberg, a été distinguée pour son projet de « Maison de l'avenir –

Centre communal de Ludesch ». Ce bâtiment est le premier de ce type et de cette dimension à avoir été certifié selon le standard Minergie en Autriche. En tant que projet pilote, il fait l'objet d'une documentation complète dans le cadre du programme « Maison de l'avenir », dans le but d'appliquer à d'autres constructions les expériences réalisées. Le jury a fait l'éloge du concept énergétique exemplaire du bâtiment mais aussi du processus de participation novateur mis en œuvre.

Le « Réseau intercommunal de l'Auerbergland » a également reçu un prix. Les onze communes du réseau, situées en Souabe et en Haute-Bavière, ont commencé en 1993 à définir des objectifs communs pour le développement de la région. Le principe d'un développement rural intégré et durable est à la base du modèle qu'elles ont développé. La collaboration intercommunale a permis au Réseau de l'Auerbergland, de réaliser des projets qui n'auraient probablement pas vu le jour sous cette forme si les communes avaient agi de manière isolée.



CIPRA-Info est publié avec l'aide financière de la Aage V. Jensen Charity Foundation, Vaduz (FL).

AZB FL-9494 Schaan / P. P. / Journal 3
4 / 05

Adressberichtigungen nach A1, Nr. 552, melden. Zutreffendes durchkreuzen – Marquer ce qui convient. Porre una crocette secondo il caso	
Weggezogen: Nachsendefrist A démenagé: Délai de réexpédition expiré Traslocato Termine di ripedizione scaduto	Un- angehend insuffisante scuito
	Nicht- abgeholt Inkomu- Sciono- scuito
	Annahme verweigert Refusé Respinto
	Gestorben Décédé Deceduto

IMPRESSUM

Bulletin d'information de la CIPRA
Publication trimestrielle

Rédaction (Réd.): Andreas Götz, Michel Revaz, Wolfgang Pfefferkorn, Elke Schimmel, Aurelia Ullrich, Margaretha Zimbelmann – CIPRA-International – Autres auteurs/auteurs: Dominik Siegrist, Regula Mosberger, Joëlle Salomon – Coordination: Tanja Galehr – Traductions: Fabienne Juilland, Nataša Leskovic Uršič, Carlo Gubetti, Christine Hetzenauer – Réproduction avec mention de la source – Imprimé sur papier recyclé – Versions française, italienne, allemande et slovène – Layout: Tanja Galehr, Petra Beyrer – Tirage: 11.000 ex. – Impression: Gutenberg AG, Schaan/F

CIPRA-International, Im Bretscha 22, FL-9494 Schaan,
Tel.: 00423 237 40 30, Fax.: 00423 237 40 31, cipra@cipra.org, www.cipra.org, www.alpmedia.net

Comités nationaux:

CIPRA-Deutschland, Heinrichgasse 8, D-87435 Kempten/Allgäu,
Tel.: 0049 831 52 09 501, Fax.: 0049 831 18 024, info@cipra.de, www.cipra.de

CIPRA-France, 5, Place Bir Hakeim, F-38000 Grenoble
Tel.: 0033 476 48 17 46, Fax.: 0033 476 48 17 46, cipra-france@wanadoo.fr

CIPRA-Italia, c/o Pro Natura, Via Pastrengo 13, I-10128 Torino
Tel.: 0039 011 54 86 26, Fax.: 0039 011 503 155, cipra@arpnet.it

CIPRA-Liechtenstein, c/o LGU, Im Bretscha 22, FL-9494 Schaan
Tel.: 00423 232 52 62, Fax.: 00423 237 40 31, info@lgu.li, www.lgu.li

CIPRA-Österreich, c/o Umweltdachverband, Alserstrasse 21/1/5, A-1080 Wien
Tel.: 0043 1 401 13 36, Fax.: 0043 1 401 13 50,
info@cipra.at, www.cipra.at

CIPRA-Schweiz, Hohlstrasse 489, CH-8048 Zürich
Tel.: 0041 44 431 27 30, Fax.: 0041 44 430 19 33, cipra@cipra.ch, www.cipra.ch

CIPRA-Slovenija, Večna pot 2, SI-1000 Ljubljana, Tel.: 00386 1 200 78 00 (int. 209),
cipra@gozdis.si, www.cipra.si

Représentation régionale:

CIPRA-Südtirol, c/o Dachv. f. Natur- u. Umweltschutz, Kornpl. 10, I-39100 Bozen
Tel.: 0039 0471 97 37 00, Fax.: 0039 0471 97 67 55, info@umwelt.bz.it, www.umwelt.bz.it

Membre associé

Nederlandse Milieu Groep Alpen (NMGA), Keucheniushof 15, NL-5631 NG Eindhoven,
Tel.: 0031 40 281 47 84, nmga@bergsport.com, www.nmga.bergsport.com